

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 48 (1977)

Heft: 10: Forêts et bois

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution des prix en Suisse

L'indice national des prix à la consommation (septembre 1966 = 100), qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et des services entrant dans le budget des salariés, s'est élevé de 0,1 % en juillet pour se situer à 168,5 points. Si le niveau des prix a monté dans les groupes denrées alimentaires et transports, il a par contre baissé dans le groupe chauffage et éclairage. Les autres six groupes de dépenses n'ont pas été recensés. En l'espace de douze mois, le coût de la vie a donc augmenté de 1,6 % (juillet 1976 : 1,5 %).

L'indice des prix de gros (1963 = 100), qui englobe les prix des matières premières, demi-produits et biens de consommation, a baissé de 0,4 % en juillet et atteint 148,4 points. Les prix des marchandises suisses ont reculé de 0,1 % et ceux des marchandises importées baissé de 1,5 %. D'une année à l'autre, l'indice des marchandises importées a progressé de 0,5 %, celui des marchandises suisses fléchissant de 0,3 %. Pour la période de douze mois à fin juillet, l'indice global est donc resté stationnaire (1976 : + 0,5 %).

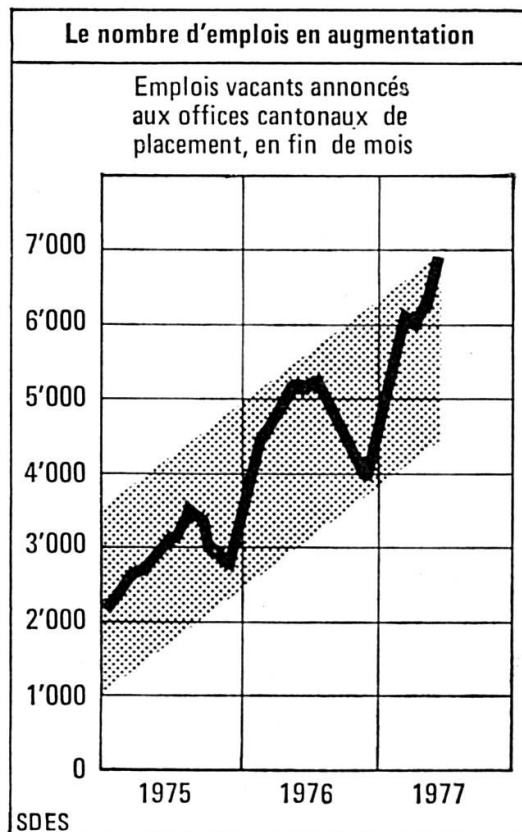
Indices suisses des prix

Groupes	Juillet 1976	Juin 1977	Juillet 1977
Prix à la consommation			
Ancien indice : août 1939 = 100	374,5	380,4	380,6
Nouvel indice : septembre 1966 = 100	165,8	168,4	168,5
Denrées alimentaires	149,6	152,9	153,2
Boissons et tabacs	149,8	152,4	152,4
Habillement	155,0	156,8	156,8
Logement	202,8	205,0	205,0
Chauffage et éclairage	203,1	210,7	210,0
Aménagement et entretien du logement	140,7	140,9	140,9
Transports	170,7	173,2	173,9
Santé et soins personnels	174,4	176,3	176,3
Instruction et loisirs	154,4	154,3	154,3
Indice des prix de gros			
Indice général : 1963 = 100	148,4	149,0	148,4
Marchandises suisses	148,1	147,7	147,7
Marchandises importées	149,1	152,1	149,8
Coût de la construction			
Indice de la ville de Zurich	1.10.1975 = 162,3	1.4.1976 = 157,1	
(1.10.1966 = 100)	1.10.1976 = 158,6	1.4.1977 = 161,7	

Le nombre des places vacantes a tendance à s'accroître

La tendance à l'accroissement du nombre des places vacantes signalées aux offices cantonaux de placement s'est nettement accentuée ces derniers temps, abstraction faite des fortes fluctuations saisonnières. Dans la moyenne de l'année 1975, on a enregistré 2813 places vacantes, dans la moyenne de 1976, 4615, soit près de deux tiers de plus. Dans la moyenne des mois de janvier à juin, le nombre des places vacantes a été en 1975 de 2600, en 1976 de 4666 (plus 79 %) et en 1977 de 5914 (plus 27 % par rapport à l'année précédente). Les offices de placement affirment qu'avec le recul de la récession — et peut-être aussi avec l'extension de l'assurance chômage — on enregistre un mouvement nettement plus important de fluctuation de personnel. La proportion relativement élevée de places vacantes dans les professions commerciales s'explique par le fait que les candidats disposant d'une solide formation et désireux de travailler sont encore difficiles à trouver. En outre, les emplois ressentis comme « désagréables » dans le secteur de la santé ou dans l'hôtellerie par exemple (horaires irréguliers, activités de « service », physiquement astreignantes) sont souvent boudés ; la mobilité de nombreux travailleurs est donc limitée. Par ailleurs, le nombre croissant de postes vacants indique que dans quelques branches, la situation peut à nouveau être qualifiée de précaire en ce qui concerne le personnel et que le frein à l'engagement est levé ici ou là. Enfin, il

y a aussi une explication d'ordre statistique à cette tendance ; en effet, depuis le début de la récession, les places vacantes ont été plus fréquemment annoncées et la transparence du marché du



travail s'en est trouvée améliorée ; toutefois, les statistiques officielles des places vacantes ne recensent encore qu'une partie seulement des postes à repourvoir.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier
☎ 039 41 31 08
Secrétaire général : François Lachat, 2900 Porrentruy
☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
Membres : Rémy Berdat, 2740 Moutier, ☎ 032 93 12 45
Jean Jobé, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 10 29
Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville
☎ 038 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1 ☎ 032 93 41 51 / 93 41 53
Rédacteurs responsables :
François Lachat, Frédéric Savoye
Abonnement annuel : Fr. 25.—
Le numéro Fr. 2.50
Caisse CCP 25 - 2086